

FORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL C.H.S.C.T.

Programme pour une action de 21 heures par personne

PUBLIC :

- Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions de représentant du personnel au sein d'un C.H.S.C.T.

OBJECTIFS :

- Familiariser les participants avec les missions essentielles du C.H.S.C.T dans le cadre des prescriptions réglementaires et de la politique de prévention dans l'entreprise,
- Etre capable d'appliquer les techniques d'analyse d'accident comme méthode de prévention,
- Connaître l'organisation particulière de la sécurité du travail dans l'entreprise.

PRINCIPE D'ACTION :

Prise en compte d'un groupe de personnes en les initiant aux phénomènes SECURITE et PREVENTION des ACCIDENTS du TRAVAIL : SENSIBILISATION et ADAPTATION

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques,
- Liaison permanente entre la PRATIQUE et la THEORIE,
- Etude de cas, de documents,
- Visite d'ateliers.

DOCUMENT FINALE :

- Une attestation de formation

CONTENU

Objectif global :

Au terme de la formation, le participant devra être capable de :

- Apporter aux membres du C.H.S.C.T des éléments pertinents pour qu'ils puissent mener à bien leur mission d'analyste et de conseil au sein de l'entreprise :
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Thèmes et objectifs spécifiques de la formation :

1. La législation et le C.H.S.C.T

Connaissance du cadre législatif :

- La loi,
- Le champ des conditions de travail,
- Les missions du C.H.S.C.T,
- L'accident du travail.

2. La sécurité et le C.H.S.C.T

- L'aspect préventif : mise en œuvre de la prévention,
- L'aspect curatif : analyse des accidents à posteriori,
- L'arbre des causes,
- Travaux de groupe, document unique.

3. Les conditions de travail et le C.H.S.C.T

- L'ergonomie,
- L'homme au travail : composante mentales, physiques et psychologiques,
- Le travail et la santé : Les sonnettes d'alarme,
- L'organisation du travail et les conditions..

4. L'approche des situations de travail et le C.H.S.C.T

- La démarche d'intervention des C.H.S.C.T,
- Elaboration d'une démarche à partir d'exemples vécus par les stagiaires,
- Présentation des résultats des travaux par chacun des groupes.

5. Travail et environnement physique et le C.H.S.C.T

- Ambiance thermique,
- Ambiance lumineuse,
- Ambiance sonore.

6. Validation

Au terme de l'action chaque participant se verra délivré une attestation de formation.

Réactualisation des connaissances :

Réactualisé chaque fois que nécessaire et **au maximum tous les quatre ans.**